

Revue internationale des sciences sociales

La moralisation du capitalisme

Conseiller de la rédaction : Ariel Colonomos

Résumés 459

L'interprétation des normes morales

Pierre Demeulenaere	Comportement économique et normes du capitalisme	465
Christian Arnsperger	La « moralisation du capitalisme » : une approche du problème. L'expérimentalisme démocratique et la coévolution des normes	477
Patrick Pharo	L'éthique de la concurrence	489
Ariel Colonomos	La morale de la croyance dans les profits de la vertu	501
Guillaume Erner	La morale économique chrétienne : le tournant médiéval	513

Les enjeux de l'éthique dans une économie mondialisée

Richard Swedberg	Capitalisme et éthique. Comment les dispositions législatives relatives aux conflits d'intérêts peuvent être utilisées pour prévenir les dilemmes moraux dans la vie économique	523
Javier Santiso	Les marchés de la vertu : la promesse des fonds éthiques et des microcrédits	535
Simon Reich	Les grandes entreprises qui revendiquent un comportement « responsable » obéissent-elles à des considérations nationales ou globales ?	551
Gilles Favarel-Garrigues	La reformulation domestique russe des enjeux moraux de la lutte anti-blanchiment	573

Évaluations juridiques et normatives du capitalisme

Sheldon Leader	Deux façons de relier l'activité économique aux droits de l'Homme	585
----------------	---	-----

Ruti Teitel	L'« <i>alien tort</i> » et l'état de droit mondial	597
David Rodin	Éthique des affaires : théories et réalité	609
Peter A. French	Les discontinuités du raisonnement déductif dans les évaluations morales. Capitalisme, entreprises et individus	621

Lecture

Gerard Delanty	Andrew E. Barshay, <i>The Social Sciences in Modern Japan : The Marxian and Modernist Traditions.</i> Berkeley, CA : University of California Press, 2004	633
	Les numéros parus	635

© UNESCO 2007 ISSN 3034/3037/ISBN 978-2-7492-0464-2

Aux termes de Code de la propriété intellectuelle, toute reproduction ou représentation, intégrale ou partielle de la présente publication, faite par quelque procédé que ce soit (reprographie, microfilmage, scannérisation, numérisation...) sans le consentement de l'auteur ou de ses ayants droit ou ayants cause est illicite et constitue une contrefaçon sanctionnée par les articles L 335-2 et suivants du Code de la propriété intellectuelle.

L'autorisation d'effectuer des reproductions par reprographie doit être obtenue auprès du Centre français d'exploitation du droit de copie (CFC, 20, rue des Grands-Augustins, 75006 Paris, tél. 01 44 07 47 70, fax 01 46 34 67 19).